

 L'expertise des soins complexes et coordonnés à domicile	PROTOCOLE PRECAUTIONS COMPLEMENTAIRES « CONTACT »	Codification : HYG.ENV-PTC 04	Création : 05/08/2011
		Version : 4.0	Mise à jour : 12/02/2025

Attention : Document révisable à tout moment, doit être comparé à la dernière version en cours sur le réseau informatique.

Historique du document

Version	Date	Rédacteur	Modifications
V0.0	07/06/09	R. MENNESSIER	Création
V1.1 à V1.4	-	-	-
V2.1	-	-	-
V3.1	29/05/2018	CLIAS	Actualisation des précautions complémentaires contact
V3.2	14/04/2022	C. BOSSON	Actualisation du terme Médecin coordonnateur (Médecin praticien) en médecin praticien HaD
V4.0	12/02/2025	S PEREZ	Mise à jour des précautions complémentaires contact : - Ajout de la prescription médicale dans le DPI - Ajout check-list IDEC « mise en place des mesures de précautions » - Remplacement de Domilink par DPI

Tableau de validation

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
S. PEREZ - CGRAS	Dr. C VACHER-COPONAT – Médecin praticien d'HAD	CLIAS
29/05/2018	10/02/2025	10/02/2025

1. Objet

Ce protocole concerne les précautions à **appliquer EN COMPLEMENT DES PRECAUTIONS STANDARD** afin de prévenir la transmission croisée de certains micro-organismes :

- Colonisation/infection à Bactéries Multi-Résistantes (BMR) signalée par le médecin prescripteur de l'HAD ou le laboratoire
- Infections cutanées : herpes, zona étendu (Précautions respiratoires + contact), érysipèle.
- Gastroentérite aiguë

Ou tout autre agent infectieux engendrant une prescription de précautions contact comme le Clostridium Difficile et la gale.

2. Professionnels concernés

Tout intervenant au contact du patient : professionnels de santé, visiteurs, entourage...

3. Modalités

Ces précautions sont appliquées dès suspicion de signes cliniques évocateurs d'un épisode infectieux identifié, en fonction du mode de transmission et sur prescription médicale.

L'information de la mise en place des précautions complémentaires doit être signalée pour tout intervenant venant en contact avec le patient.

QUI ?	QUAND ?	QUOI ?	COMMENT ?
Le Médecin praticien HAD / l'IDEC	Dès connaissance de l'agent infectieux	Informé le médecin traitant	<ul style="list-style-type: none"> •Contacter le médecin traitant par téléphone ou autre contact •Tracer l'information dans DPI
Le médecin praticien HAD	Dès connaissance de l'agent infectieux	Définir les précautions	Réaliser une prescription médicale des précautions et leur durée dans DPI
L'IDEC	Dès connaissance de l'agent infectieux A chaque commande de DM	Diffuser l'information	<ul style="list-style-type: none"> •Prendre contact avec l'entourage du patient (téléphone, visite à domicile) et l'informer des précautions déployées •Informé l'équipe de soins : appeler l'AS chargée des soins •Informé les IDEL et les partenaires. Tracer l'information ET sa diffusion dans DPI Informé le prestataire en indiquant sur le bon de commande les mesures de précautions à adopter

Attention : Document révisable à tout moment, doit être comparé à la dernière version en cours sur le réseau informatique.

<p>L'IDEC</p> <p>Lors du transfert patient ou Lors du décès</p> <p>L'IDEC / AS</p> <p>Dès connaissance de l'information</p> 	<p>A chaque renouvellement lettre de mission</p> <p>Dès connaissance de l'information</p>	<p>Assurer l'isolement du patient</p>	<p>Préciser le statut infectieux et les précautions prescrites sur la lettre de mission et le support de retrait DM</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informer l'organisme transport choisi par la famille et le tracer sur le bon de commande à l'endroit dédié. • Vérifier la présence de l'étiquette avec pictogramme « précaution CONTACT » sur couverture DPA chevet • Equiper le domicile des DM des protections nécessaires
<p>L'IDEC / AS</p>	<p>Dès connaissance de l'information si BMR</p>	<p>Informers le patient et son entourage</p>	<p>Rappeler les règles d'hygiène à domicile en remettant au patient la plaquette d'information BMR</p>
<p>Tout intervenant au contact du patient</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Avant un contact avec le patient, • Avant un geste aseptique • Après un risque d'exposition à un produit biologique d'origine humaine • Après contact avec le patient • Après contact avec l'environnement du patient <p>Et après contact avec l'environnement proche du patient</p>	<p>Hygiène des mains</p>  	<p>Cf Protocole « Hygiène des mains » et Fiches techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Friction hydro alcoolique des mains » • « Lavage des mains » <p>Cas particuliers : Gale et Clostridium Difficile</p> <p align="center">↓</p> <p>Lavage simple (effet mécanique) suivi d'une FHA</p>
<p>Tout intervenant au contact du patient</p>	<p>Avant tout soin au patient et entre 2 soins</p> <p>Portés si risque de piqûre (hémoculture, pose et dépose de voie veineuse, chambre implantable, prélèvements sanguins...), coupure, projection (prévention AES) et risque de contact avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le sang ou liquide biologique, • les muqueuses, • la peau lésée <p>Portés lors de la manipulation de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • tubes de prélèvements biologiques, • linge ou matériel souillé • déchets. <p>ET Systématiquement lorsque les mains du soignant comportent des lésions.</p>	<p>Port de gants</p> 	<p>Enfiler Gants de soins non stériles à usage unique</p> <p>1 paire de gants = 1 soin</p> <p>Cas particuliers : Gale et Clostridium Difficile</p> <p align="center">↓</p> <p>Port systématique pour tout contact avec l'environnement du patient</p>

Attention : Document révisable à tout moment, doit être comparé à la dernière version en cours sur le réseau informatique.

<p>Tout intervenant au contact du patient</p>	<p>Portés si les soins ou manipulations exposent à un risque de projection ou d'aérosolisation du sang ou tout autre produit d'origine humaine (Aspiration, manipulation de matériel et de linge souillé...).</p> <p>ET si les soins sont souillants et/ou mouillants</p> <p>ET porter systématiquement le masque en cas de toux supposée d'origine infectieuse chez toute personne en plus des risques de projection de sang ou de liquides biologiques.</p>	<p>Port de blouse avec : Tabliers, </p> <p>lunettes,</p> <p>masque</p>	<p>Porter une tenue de protection : tablier plastique systématique dès soin de contact avec le patient</p> <p>Eliminer l'EPI dans le carton à DASRI avant de quitter la pièce puis réaliser une hygiène des mains</p>
<p>Tout intervenant au contact du patient</p>	<p>Eliminer les excréta en privilégiant l'utilisation de bassin, urinal transporté avec couvercle. Nettoyé et désinfecté immédiatement après chaque utilisation</p>	<p>Gestion des excréta</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Jeter dans sac jaune excréta et liquides biologiques en prenant soin d'y mettre un sac absorbant. •Eliminer le sac jaune dans emballage cartonné à DASRI <p>Seuls les déchets en contact direct avec le site contaminé font l'objet d'une élimination dans les emballages à DASRI</p>
<p>Tout intervenant au contact du patient</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Après souillure des surfaces par des projections ou aérosolisation de sang ou tout autre produit d'origine humaine •Après tout soin auprès du patient <p>Au moins une fois par jour</p>	<p>Entretien du matériel et des surfaces souillées/Environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> •Réaliser un nettoyage et une désinfection avec lingette détergente/désinfectante du plan de travail et des DM réutilisables. •Informé la famille de l'importance de l'entretien de l'environnement du patient
<p>Tout intervenant au contact du patient</p>	<p>Avant enlèvement et transport par un tiers</p>	<p>Gestion des prélèvements biologiques, linge et matériel souillé</p>	<p>Transporter dans un emballage étanche et fermé de type sac plastique</p>
<p>IDEC et AS</p>	<p>Lors de visite au domicile</p>	<p>Gestion de stock DM au chevet du patient</p>	<p>Adapter l'approvisionnement en DM selon besoins estimés en soins et nombre d'intervenants</p>
<p>Le médecin EOH du site</p>	<p>A chaque renouvellement de prescription complémentaire contact</p>	<p>Vérifier la validité des prescriptions dans le DPI de précautions complémentaires</p>	<p>Renouveler si besoin dans le DPI la prescription de précautions complémentaires mises en place</p>
<p>Le médecin traitant / médecin praticien HAD</p>	<p>Résultats de bilan biologique normalisés. Cas particulier, selon le micro-organisme en cause :</p> <ul style="list-style-type: none"> •pour un portage nasal de SARM : lorsque 2 dépistages sont négatifs à 1 semaine d'intervalle et en l'absence d'infection à SARM •pour la gastroentérite aiguë : 2 jours après la disparition des signes cliniques. 	<p>Lever les précautions complémentaires</p>	<p>Prescrire l'arrêt des précautions</p>
<p>L'IDEC</p>	<p>Dès connaissance de l'information</p>	<p>Transmettre l'information</p>	<p>Appeler les intervenants au domicile pour les prévenir de la levée des précautions contact</p>
<p>Tout intervenant au contact du patient</p>	<p>Dès connaissance de l'information</p>	<p>Arrêter les précautions</p>	<p>Barrer l'étiquette « précautions » et en informer le patient et/ou son entourage</p>

 <small>L'expertise des soins complexes et coordonnés à domicile</small>	PROTOCOLE PRECAUTIONS COMPLEMENTAIRES « CONTACT »	Codification : HYG.ENV-PTC 04	Création : 05/08/2011
		Version : 4.0	Mise à jour : 12/02/2025

Attention : Document révisable à tout moment, doit être comparé à la dernière version en cours sur le réseau informatique.

L'AS et/ou l'IDEL / IDEC	A la sortie d'HAD du patient	Eviter contamination du risque infectieux	Retirer tous les documents traçants la prise en charge dans DPA CHEVET et les archiver à l'HAD. • Eliminer le dossier chevet et ses intercalaires dans les DASRI.
--------------------------	------------------------------	---	--

4. Evaluation

- BILANLIN
- FSEI

5. Références

- Nouvelles recommandations Hygiène 2017 – SF2H – Hors-série ISSN 1249-0075 – Actualisation des Précautions complémentaires, décembre 2017
- Guide pour le choix des désinfectants : produits de désinfection chimique pour les dispositifs médicaux, les sols et les surfaces, SF2H, janvier 2015
- Avis et rapports, Survenue d'un ou plusieurs cas de gale, Conduite à tenir, HCSP, 9 novembre 2012
- Prévention de la transmission croisée : précautions complémentaires contact, SFHH, Consensus formalisé d'experts, avril 2009

6. Documents associés

- Protocole "Hygiène des mains" ;
- Protocole " Hygiène de l'environnement du malade" ;
- Fiche technique "Friction hydro alcoolique des mains" ;
- Fiche technique "Lavage antiseptique des mains" ;
- Fiche technique "Lavage simple des mains" ;
- Fiche technique CAT en cas d'AES ;
- FE grille d'évaluation des précautions complémentaires « contact » ;
- Planche étiquette logo « Précautions complémentaires contact »

7. Définitions - Abréviations

AES : Accident exposition au sang
AS : Aide-soignante
BMR : Bactérie multi-résistante
CAT : conduite à tenir
DASRI : Déchets à risque infectieux
DM : dispositifs médicaux
DPA : dossier patient
DPI : dossier patient informatisé
EPI : Equipement de protection individuelle
FHA : Friction hydro-alcoolisée
FSEI : Formulaire de signalement événement indésirable
HAD : Hospitalisation à domicile
IDEC : infirmière coordinatrice
IDEL : infirmer libéral
PTC : protocole
SARM : Staphylococcus Aureus Résistant à la Méthicilline